



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### équipements

Question écrite n° 103051

### Texte de la question

M. Claude Goasguen alerte Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les baisses tarifaires annoncées par l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM) en ce qui concerne l'imagerie médicale. Depuis une dizaine d'années, l'imagerie médicale fait l'objet de baisses tarifaires. Celles-ci ont déjà provoqué la fermeture d'une centaine de sites d'imagerie. Elles réduisent le maillage territorial de la spécialité, mettent à mal notamment le dépistage du cancer du sein et augmentent les temps de transport pour l'imagerie de proximité indispensable pour les médecins traitants. Ces nouvelles baisses vont provoquer de nouvelles fermetures et accentuer les difficultés rencontrées dans certains territoires. La plupart des cabinets d'imagerie, et des services hospitaliers d'imagerie, verront leurs capacités d'investissements réduites, privant les patients des développements techniques qui contribuent en permanence à améliorer les diagnostics, favorisant des prises en charge plus rapides, plus pertinentes, plus économiques. Il lui demande sa position sur ce sujet et si elle peut rassurer les Français sur cette question.

### Données clés

**Auteur :** [M. Claude Goasguen](#)

**Circonscription :** Paris (14<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103051

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 février 2017](#), page 1544

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)